

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

*Trente et unième session*

*Centre international de conférences, Genève (Suisse)*

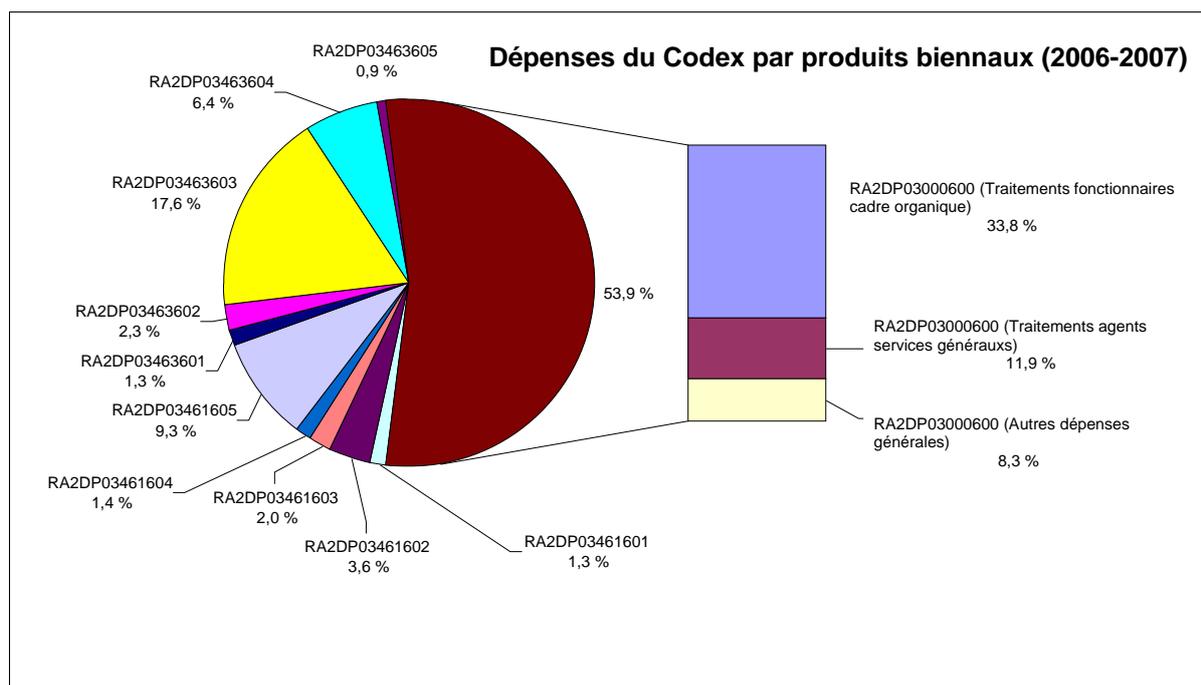
*30 juin - 4 juillet 2008*

### DÉPENSES DU CODEX EN 2006-2007 PAR PRODUITS BIENNAUX

1. Les Membres de la Commission du Codex Alimentarius ont demandé au Secrétariat de fournir des renseignements supplémentaires concernant le budget et les dépenses du Programme mixte sur les normes alimentaires. À sa cinquante-quatrième session, le Comité exécutif est convenu que les futurs rapports sur le budget devraient comporter les renseignements supplémentaires suivants: dépenses exprimées en pourcentage du budget: ventilation des coûts, notamment pour la documentation et la traduction; et budget alloué par la FAO et l'OMS aux activités liées au Codex, notamment les avis scientifiques demandés par le Codex ainsi que par des Membres<sup>1</sup>. À sa vingt-septième session, la Commission s'est également penchée sur cette question<sup>2</sup>.
2. Le budget du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires est géré dans le cadre du Programme ordinaire de la FAO depuis l'exercice biennal 2002-2003 et, conformément à l'Article 9 des Statuts de la Commission du Codex Alimentarius, est soumis à des dispositions budgétaires et d'audits ainsi qu'à des règles comptables applicables au Programme ordinaire de la FAO. Pour cette raison, les rapports sur le budget et les dépenses du Codex doivent suivre le mode de présentation et les dispositions appliqués à la FAO, y compris pour les catégories et les montants des entrées budgétaires qui peuvent être indiqués (voir tableau 1 du document ALINORM 08/31/9A pour la ventilation par catégorie de dépense).
3. Pour ce qui est des dépenses encourues, il est néanmoins possible d'analyser les dépenses par produits biennaux. À la FAO, les produits biennaux sont formulés au début d'un exercice biennal, en termes de produit ou de service. En 2006-2007, chaque dépense encourue par le Secrétariat du Codex a été généralement associée à l'un des dix produits biennaux prédéfinis (c'est-à-dire de RA2DP03461601 à RA2DP03463605 dans le tableau ci-dessous); les dépenses qui n'ont pu être associées à un produit biennal particulier mais représentaient plus d'un ou tous les produits biennaux (par exemple, les traitements du personnel) ont été inscrites au poste « Dépenses générales » (c'est-à-dire RA2DP03000600).
4. L'analyse des dépenses par produits biennaux du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires pour l'exercice biennal 2006-2007 est présentée dans le graphique ci-après. Il convient de lire les informations fournies parallèlement au rapport budgétaire officiel (voir le document ALINORM 08/31/9A) dont elles constituent un complément.

<sup>1</sup> ALINORM 04/27/4 par. 44

<sup>2</sup> ALINORM 04/27/41 par. 114 et 115



Légende: Produits biennaux du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Entité de programme 2DP03) en 2006-2007

Code produit biennal	TITRE	Exemples d'activité
<b>RA2DP03000600</b>	Dépenses générales	Traitements fonctionnaires cadre organique et agents services généraux, envoi et entreposage des documents, achats d'ordinateurs et autres matériels, heures supplémentaires
<b>RA2DP03461601</b>	Établissement de normes générales pour l'étiquetage des aliments et la nutrition	CCFL, CCNFSDU
<b>RA2DP03461602</b>	Établissement de normes pour la sécurité sanitaire des aliments	CCFAC, CCFA, CCCF, CCFH, CCPR, CCRVDF, TFFBT, TFAF, TFAMR
<b>RA2DP03461603</b>	Établissement de normes pour des denrées alimentaires particulières	CCMMP, CCFO, CCPFV, CCFPP, CCFV
<b>RA2DP03461604</b>	Établissement de normes pour l'inspection, le contrôle et la certification des aliments	CCMAS, CCFICS
<b>RA2DP03461605</b>	Publication et diffusion des normes adoptées et textes apparentés	Manuel de procédure, autres publications imprimées sur les normes Codex et textes apparentés, CD-ROM
<b>RA2DP03463601</b>	Coordination avec d'autres organismes intergouvernementaux et de normalisation	Représentation aux réunions extérieures et activités de coopération (ateliers, etc.)
<b>RA2DP03463602</b>	Communication et information sur les normes et textes apparentés du Codex	Gestion du site Web du Codex, publication de matériel d'information, cartes postales, affiches, DVD
<b>RA2DP03463603</b>	Commission du Codex Alimentarius: gestion du programme et direction stratégique	CAC, CCEXEC, coopération inter-institutions FAO/OMS
<b>RA2DP03463604</b>	Coordination régionale par le biais des Comités de coordination FAO/OMS	CCLAC, CCASIA, CCNASWP, CCNEA, CCEURO, CCAFRICA
<b>RA2DP03463605</b>	Politiques et procédures de la Commission du Codex Alimentarius	CCGP